

**COMPTE-RENDU N°3 MODIFIE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 09 FEVRIER 2016**

La séance débute à 18h05 sous la présidence de Mme P. BERNON, Principale du collège, et après vérification du quorum.

**PRESENTS :**

Mme BERNON, Mme TOURENNE, Mme GRUMBERG, M. FEDIEU, Mme MARZAT, M. GAL, Mme DESCHAMPS, M. ALLAIS, M. MICHELETTI, Mme DAVOINE, M. NETO, Mme GATINEAU, Mme RENAUD, Mme ESPINOZA, M. BROUET, Mme BOISSEAU, Mme CLEDAT, Mme BALARD, M. ESCOLA, Mme BODIN.

**EXCUSES :**

Mme GOT, Mme LAVERGNE, M. FALLER.

Mme P. BERNON, Principale du collège, mentionne l'ordre du jour.

**I. Ordre du jour :**

- ✓ Approbation du compte rendu du 26 novembre 2015
- ✓ Correction au budget
- ✓ DGH - Réforme du collège
- ✓ Tarification du matériel cassé et dégradations
- ✓ Mesure d'encouragement
- ✓ Questions diverses

L'ordre du jour ci-dessus est approuvé à l'unanimité.

POUR : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**II. Approbation du compte-rendu du 26 novembre 2015**

Les membres du CA approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 26 novembre 2015.

POUR : 20

Contre : 0

Abstention : 0

### III. Correction au budget

Mme Catherine GRUMBERG, gestionnaire, explique les modifications à apporter au budget initial adopté le 26 novembre 2015.

Concernant l'amortissement, aucune budgétisation n'a été effectuée car aucun bien acquis n'est comptabilisé avec un montant supérieur à 800,00 euros.

Toutefois, un inventaire a été saisi et un listing est donc disponible.

Au service général, l'activité pédagogique a été budgétisée en recette, au code d'activité 13EAC une subvention d'un montant de 3 580 euros. En dépense, le montant inscrit est de 2402.44 euros. Par conséquent, aucune concordance entre les recettes et les dépenses.

Mme GRUMBERG précise qu'il s'agit d'une saisie, sans impact, et s'en excuse.

La DBM, décision budgétaire modificative, a donc été retournée modifiée, cf. les documents ci-joints.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité la correction au budget.

POUR : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Départ de Mme GRUMBERG à 18h10.

### IV. DGH - Réforme du collège

Mme BERNON informe les membres du C.A. que seule une proposition à la répartition des moyens est à adopter.

Les heures non affectées par la DSDEN sont laissées à l'autonomie de l'établissement.

Mme BERNON précise que le résultat au brevet des collèges est insuffisant.

En effet, il faudrait au moins 7 points de plus.

Par conséquent, l'équipe pédagogique doit donner de l'ambition aux élèves afin d'atteindre son objectif et un travail sur l'orientation doit être mené.

#### a) Projet de la dotation

Mme BERNON présente le projet de la dotation, cf. le tableau ci-joint.

La dotation globale est de **534.50 heures**, dont 49.30 heures d'autonomie.

Mme DAVOINE demande une moyenne par classe afin d'envisager une **ou deux ouvertures de classe**. Elle propose de rédiger une motion dans ce sens avec les parents d'élèves, éventuellement les élus. Les parents approuvent.

En septembre 2016, 503 élèves seront inscrits. :

6<sup>ème</sup> : 143

5<sup>ème</sup> : 125

4<sup>ème</sup> : 113

3<sup>ème</sup> : 122

Le Conseil général signale que l'agrandissement de l'établissement n'est pas à l'ordre du jour 2016.

#### b) Proposition de consommation

Mme BERNON explique la proposition de consommation des 49.30 heures d'autonomie, cf. tableau ci-joint.

6<sup>ème</sup> : 14.5 heures

5<sup>ème</sup> : 11 heures

4<sup>ème</sup> : 12 heures

3<sup>ème</sup> : 11 heures

En conséquence, tous les élèves bénéficieront à tous les niveaux hormis les domaines artistiques d'heures pour aborder le brevet dans de bonnes conditions.

Mme BERNON précise qu'elle a travaillé en lien avec l'équipe enseignante afin de faire les meilleures propositions.

Mme la Principale a demandé le maintien de :

- M. DUFOUR, professeur de sciences physiques
- Mme POUPARD, professeur de SVT
- Mme SPORRER, professeur de technologie

Mme la Principale a également demandé une création de poste pour l'Espagnol.

Mme DAVOINE dit que le latin est amputé et souhaite donc défendre cette discipline. Elle réclame le bénéfice du latin en 5<sup>ème</sup> à raison d'1 heure par semaine, **comme préconisé dans le document de présentation de la réforme du collège par Eduscol, en plus de l'EPI Langues et Cultures de l'Antiquité.**

Mme BERNON précise l'impact sur les disciplines et insiste sur le travail élaboré avec la vision pédagogique et les moyens humains.

Mme DAVOINE souhaite faire une proposition. De plus, elle regrette qu'il n'y ait pas de volonté de mettre en place cette heure et qu'une solution pourrait être trouvée.

Mme BERNON souligne que les membres du C.A. ne sont consultés que pour un AVIS.

Mme DAVOINE désire une simulation, en intégrant l'heure d'enseignement de complément Latin en 5<sup>ème</sup>, sans changer la répartition des moyens.

Les membres du C.A. adoptent la proposition de la DGH.

POUR : 14

Contre : 2

Abstention : 3

M. ALLAIS relève la baisse du nombre d'heures.

## V. Tarifification du matériel cassé et dégradations

Mme BERNON souhaite sensibiliser les élèves et les parents en facturant les casses et dégradations, cf. le tableau joint.

Mme la principale remercie Mme TOURENNE et M. GAL pour leur investissement.

Une différence sera évidemment faite entre la casse volontaire ou non.

M. GAL déclare que le record de chaises cassées est de 20 sur une semaine. Le tampon des pieds de chaise est facturé 1euro pièce. Le montant des verrous s'élève à 3000.00 euros en 2015.

Les élèves nettoieront les dégradations sur les murs, dans les toilettes ainsi que leurs crachats.

M. ALLAIS demande à rajouter les dégradations informatiques (connexion Facebook, ...)

Mme CLEDAT annonce que le chiffrage de ces dernières dégradations sera difficile.

Les membres du C.A. valide à l'unanimité la tarification du matériel cassé et les dégradations.

POUR : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Départ de Mme MARZAT à 19h00

## VI. Questions diverses

### a) Présentation des associations de parents d'élèves

Mme ESPINOZA précise que les actions organisées par l'ACPE permettent de financer des projets pour les élèves.

Elle regrette que l'action "Gallettes" n'est pas fonctionnée. En effet, certaines classes n'ont pas pu bénéficier de la dégustation.

Les enseignants soulignent qu'ils souhaitaient partager ce moment avec la classe dont ils sont professeur principal. Toutefois, certains n'avaient pas leurs élèves le jeudi et vendredi.

Mme BERNON remercie l'ACPE et la FCPE pour leur investissement et leur don. Grâce à ces 2 associations, les élèves sont partis en voyage dans de bonnes conditions.

#### b) Restauration

M. BROUET informe les membres du C.A. qu'un échange avec la restauration d'HOURTIN s'est déroulée en décembre.

Les membres de la commission des menus ont donc été mangés à Hourtin. Puis, ils ont mangé le même menu, à Lacanau, le lendemain.

M. BROUET souligne qu'il n'a pas constaté de différence sur la quantité et très peu de différence sur la qualité hormis un plat légèrement plus sec à Lacanau.

M. BROUET a été surpris d'apprendre que la sauteuse était en panne et qu'elle a été réparée en décembre, grâce à Mme BERNON. De plus, depuis une amélioration sur la qualité du repas a été constatée.

Il informe qu'une amélioration a été observée depuis Janvier, dû à une meilleure répartition des légumes et un rajout de sauce.

M. BROUET relève également le nombre important de panne en 2 ans.

La cuisine d'Hourtin s'engage à livrer les menus le jeudi ou le vendredi.

#### c) PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité)

M. BROUET précise l'obligation de pratiquer un exercice par an.

Il déplore l'organisation, le déroulement de l'exercice et le manque d'investissement de certains enseignants **durant le confinement**. Il annonce que certains professeurs continuaient leur cours durant le confinement.

Mme BERNON annonce qu'un travail sur la signalétique et le support est en cours. Elle insiste sur le fait que c'est un travail quotidien. Elle promet de refaire un point après la prochaine visite des pompiers.

M. ALLAIS ne souhaite plus d'exercice avec de la fumée car la pellicule grasse est très longue à supprimer (1 an).

M. GAL déclare que la commission de sécurité doit se réunir prochainement.

Mme BERNON souhaite pratiquer un confinement au gymnase. La sonnerie est aussi à revoir.

Mme RENAUD demande ce qu'elle doit faire quand la lumière dans sa salle de cours se rallume seule.

M. GAL lui répond que le coupe-circuit sera actionné en cas d'alerte.

M. ALLAIS relève le danger qu'il pourrait y avoir avec les fuites d'eau;

Mme Gatineau souligne le problème des volets défectueux en cas d'alerte. Mme BERNON annonce qu'une expertise est en cours. Un expert judiciaire a été nommé en décembre. Toutefois, ce dernier interdit l'établissement d'intervenir.

M. GAL propose la pose de stores mais le coût est élevé.

d) Problème des enfants regroupés sur le rond-point

Mme TOURENNE précise que si les parents choisissent le régime 3, l'élève n'est plus sous la responsabilité de l'établissement.

M. BROUET dit que si le régime 1 est coché, aucune sortie n'est autorisée.

Il informe que certains enfants se cachent sous les bus avant de monter dans le véhicule.

Mme BERNON souligne que les parents doivent prendre leur responsabilité.

M. BROUET annonce que la gendarmerie est avertie du danger.

e) Circulation à vélo

M. BROUET déclare que certains enfants prennent le rond-point à l'envers.

M. BROUET annonce qu'il prépare un mémo sur les règles à suivre en tant que cycliste et piéton et souhaite un "permis".

Mme TOURENNE déclare qu'un projet de sécurité routière est à l'ordre du jour.

f) Dates du stage 3<sup>ème</sup>

Mme BERNON informe que le stage d'observation 3<sup>ème</sup> se déroulera du 05 au 9 décembre 2016.

Mme CLEDAT regrette que les élèves et les parents n'aient pas été informés sur l'épreuve orale du stage.

M. ESCOLA informe que certaines notes concernant les rapports de stage ne sont pas justifiées. Les enseignants réagissent en répondant qu'il existe une grille d'évaluation commune et qu'ils n'ont pas à justifier chaque note.

Mme BERNON lui répond que les parents peuvent prendre RDV avec le professeur concerné.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité les dates du stage 2017.

POUR : 18

Contre : 0

Abstention : 0

g) Mise en place du BIA (Brevet d'initiation à l'aéronautique)

Mme ESPINOZA désire savoir si un BIA sera organisé au collège.

M. ALLAIS répond que le manque de temps suite à la nouvelle réforme empêche tout projet.

M. MICHELETTI dit que le collège d'HOURTIN a un intervenant extérieur et que cela représente un coût. De plus, le BIA à 2 est très lourd (5 disciplines).

h) Information sur le B2I

Les parents demandent une validation plus rapide.

Mme BERNON déclare qu'un rappel a été fait aux enseignants en décembre.

M. ALLAIS informe qu'il valide plusieurs demandes par jour et qu'il corrige dans l'ordre d'arrivée et non par choix.

Mme BOISSEAU souhaite une information aux parents pour que ces derniers commencent au plus tôt la validation du brevet informatique.

La séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance

La Présidente de séance

P. BERNON

